

dûmes accepter comme correct, il ne nous fut remis que vingt-trois mille dollars que nous empochâmes sans réclamer, après avoir partagé également.

« Le lendemain, nous nous séparions bons amis, lui plus heureux que moi puisque par une chance inespérée il touchait la moitié d'une somme qu'il croyait perdue par sa faute, tandis que j'étais à demi satisfait d'avoir à partager ce que je croyais m'être échu en entier.

« Ne voulant pas voyager avec une somme aussi considérable, je déposai mon argent dans une banque réputée la plus sûre institution financière de l'Etat, après m'être muni de l'argent nécessaire pour mon retour. Inutile de vous dire que ce retour s'opéra joyeusement et que je me payai le luxe d'un char palais dans lequel, après l'excitation des derniers jours, je dormis d'un sommeil où le rêve le plus extravagant n'aurait pas été plus surprenant que l'étrange réalité que je venais de traverser. Délivré de tout souci et rendu complètement à moi-même, je songeai à vous, mes amis, à l'inquiétude que vous aviez dû éprouver à mon sujet, et je vous adressai alors ce télégramme qui vous annonçait mon retour du pays de Cocagne. Je me rappelle encore l'air mystifié que vous aviez lorsque vous êtes venus à ma rencontre. Et lorsque je vous donnai ce petit souper fin dont vous vous léchez encore les barbes, oh ! les coquins, vous avez voulu me faire boire afin de découvrir au fond de mon verre le secret qui enveloppait d'un profond mystère les deux semaines qui venaient de s'écouler. Mais j'étais sur mes gardes, et vous m'avez trouvé, à cette occasion, des habitudes de tempérance auxquelles je ne vous avais pas habitués.

« Vous savez comment depuis j'ai fait fructifier cet argent qu'un hasard m'avait fait trouver dans la boue.

« Et maintenant, vous allez me demander pourquoi je ne vous ai pas fait plus tôt ce récit où il n'y a rien dont j'aie à rougir. Je vous avouerai que c'est l'amour-propre qui m'a fait garder le silence. J'ai voulu attendre que le public fût en état de juger que j'étais digne de ce sourire inespéré de la fortune. Preuve est faite, n'est-ce pas, mes amis ? Aujourd'hui nul ne reconnaît dans le financier prudent le dissipateur d'autrefois. Tout de même, j'ai assez longtemps souffert des soupçons de quelques-uns, mais je savais que le plus grand nombre ne s'occupait plus de cet incident pour donner encore une fois raison à cette sentence si vraie : « On ne s'informe pas d'où viennent des richesses, il suffit d'être riche. »

Comme il achevait son récit l'horloge sonnait une heure de la nuit.

Étonnés de la rapidité avec laquelle les heures avaient fui, grâce à cette narration piquante d'intérêt, nous primes congé de notre hôte, non sans avoir bu à sa prospérité.

Nous étions déjà sur le seuil lorsqu'il nous cria :

— Cette histoire, va sans dire, n'est plus un secret. Racontez-la à qui vous voudrez.

Dr J.-N. LEGAULT

Nous avons la douleur d'annoncer, aux anciens lecteurs et collaborateurs du MONDE ILLUSTRÉ, la mort presque subite de M. le Dr J.-N. Legault, arrivée à Saint-Henri, à la suite d'un accident de bicyclette, le 11 courant. Le défunt était âgé de quarante-six ans. M. Legault a collaboré à notre journal pendant plusieurs années, tant sous son nom que sous divers pseudonymes. Plusieurs de ses poésies ont aussi paru dans la *Revue des Deux-Frances*, de Paris.

Sans être un poète de grande envergure et de correction parfaite, M. Legault avait des dispositions indéniables pour la versification, et il n'y a aucun doute qu'il aurait pu laisser quelques œuvres de valeur si ses occupations lui avaient procuré plus de loisir et surtout s'il ne s'était pas cantonné dans l'imitation des poètes du XVII^e siècle. C'est à cause de ses opinions sur cette dernière question qu'il se sépara de l'Ecole Littéraire, il y a une couple d'années. Il ne voulut pas rester plus longtemps dans un milieu où l'on conspuait Boileau et son *art poétique* pour admirer sans restriction Jose Maria de Hérédia, Verlaine, Beaudelaire et Leconte de Lisle.

NOS FLEURS CANADIENNES

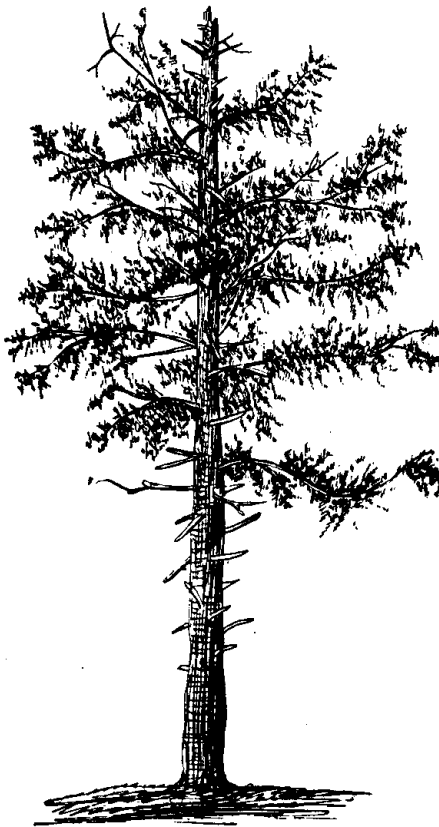
LES CONIFÈRES CANADIENS. — LA PRUCHE

La Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) appelée Hemlock par les Anglais, a un bois mou et pesant de



Branche de pruche

peu de valeur. Cependant, il a la « propriété de ne pas se détériorer lorsqu'il est sous le sol. » On en



Pruche

fabrique des traverses de chemin de fer, des lattes, etc., etc.

Son écorce est d'un usage général dans le tannage des cuirs.

E.-Z. MASSICOTTE.

NOS PRIMES

LE CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME TIRAGE

Le cent quatre-vingt-quinzième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de d'AOUT), aura lieu samedi, le 1^{er} SEPTEMBRE, à midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Pages canadiennes

LA BELLE MEUNIÈRE (*)

BALLADE POPULAIRE ANGLAISE

— Par les chemins, qui donc, ma belle,
Vous attire si bon matin ? —
Et, rougissant, la jeune fille
Dit : « Seigneur, je vais au moulin ».

— Le cristal bleu de la rivière
A bien moins de limpidité
Que ton joyeux regard, ma chère.
— « Monseigneur est plein de bonté ».

— Quel frais minois ! quel port de reine
Approche, enfant : vrai ! tu me plais !
A tant de grâce souveraine
Il faut pour logis un palais.

Monte en croupe et sois ma maîtresse,
Viens ! je suis chevalier-baron...
... Mais pourquoi cet air de tristesse
Et cet incarnat sur ton front ?

Ne fuyez pas, mademoiselle,
Vous aurez mon titre et mon cœur ;
Je vous conduis à la chapelle.
— « Merci, c'est beaucoup trop d'honneur ».

— Qui donc êtes-vous, ma charmante,
Pour refuser un chevalier ?
Quelque Dame riche et puissante ?
— « Je suis la fille du meunier ».

— Quoi, du meunier ! — Dieu me pardonne !
J'en suis marri pour ton bonheur :
Je ne puis t'épouser, ma bonne.
— « Qui vous a demandé, Seigneur ? »

BENJAMIN SULTZ.

RESTONS NOUS-MÊMES

CONSEIL AUX JEUNES

Chaque race a ses mœurs particulières qui lui donnent un cachet d'intéressante originalité.

Nos compatriotes anglo-saxons et leurs cousins de la grande république possèdent des qualités spéciales que nous admirons et que, pour notre avantage, nous devons tâcher d'acquiescer.

Nous avons aussi les nôtres qu'ils ont tout intérêt à s'approprier.

Mais il ne faut pas que, de part et d'autre, nous poussions le travail d'assimilation jusqu'à nous emprunter mutuellement nos défauts et nos ridicules.

Le Canadien-français n'a rien à envier aux autres éléments de population qui l'entourent en fait de bonne tenue, et lorsqu'après un séjour plus ou moins prolongé au delà de la frontière, il nous revient transformé, c'est très rarement pour le mieux.

Il n'a souvent réussi qu'à s'adapter les travers de l'étiquette, ou plutôt le *snobisme* yankee.

Ainsi, pour citer un seul exemple entre plusieurs, il n'offre plus, dans la rue, son bras à une dame, il l'élève pour ainsi dire d'assaut, en la saisissant au coude, lui remonte l'épaule au point de la faire paraître infirme, et la pousse de l'avant à la manière d'un sergent de ville qui la conduirait au poste.

Rien de plus disgracieux que ce spectacle.

Jeunes gens, à qui la passion de l'originalité fait commettre de pareilles infractions aux règles les plus élémentaires du bon goût, renoncez, de grâce ! à singer les petits crevés américains dans leurs excentricités inconvenantes, et restez fidèles aux bonnes vieilles traditions de la politesse française.

Vous conserverez ainsi, dans les choses du savoir vivre, l'originalité de bon aloi qui vous est héréditaire et vous ferez preuve d'intelligence et de patriotisme.

F.-G. MARCHAND.

Paru dans la « Revue Nationale », de mars 1895.)

(*) Cette délicieuse ballade a été publiée pour la première fois dans la « Revue Canadienne », en mars 1886.